

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°132**

**Semaine : du 01 au 05 décembre 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

**Albayane du 1<sup>er</sup> /12/08**

**Assurance maladie obligatoire**

**1<sup>er</sup> colloque national sur le patient et l'assurance maladie**

**SOS Hépatites, en collaboration avec les associations Reins et AMP, organise demain à Casablanca le premier Colloque national sur le patient et l'assurance maladie. Le thème retenu par les organisateurs de cette première édition est pertinent à plus d'un titre comme il est d'actualité : « le patient et l'AMO: acquis et perspectives ».**

Un tel choix vise à mettre en place les jalons d'une communication durable, sincère et fructueuse entre l'assuré et l'assureur qu'il soit du secteur public ou privé. Voilà pour le côté information. Maintenant, il est évident qu'un tel sujet ne peut laisser indifférent car il touche à ce que nous avons de plus précieux, de plus cher, à savoir notre santé. C'est pourquoi, nous espérons que cette rencontre sera l'occasion idoine pour débattre en toute franchise des acquis, des perspectives de l'AMO, mais aussi des ratés que connaît ce système....

**L'économiste du 1<sup>er</sup>/12/08**

**Bruxelles accuse les groupes pharmaceutiques**

La commission européenne accuse les groupes pharmaceutiques présents en Europe de gêner l'entrée sur le marché de médicaments concurrents aux leurs, et surtout des génériques, les copies des produits dont les brevets ont expiré, dans un rapport publié vendredi dernier.

Ce rapport tire les premières conclusions d'une grande enquête sectorielle lancée mi-janvier par une série de perquisitions chez plusieurs groupes....

L'entrée des entreprises de génériques sur le marché et la mise au point de nouveaux médicaments plus abordables sont parfois entravées ou retardées, ce qui entraîne des coûts substantiels pour les systèmes de soins de santé, les consommateurs et les contribuables.

**Libération du 05/12/08**

**Exportations pharmaceutiques**

Une délégation de l'association marocaine des industries pharmaceutiques (AMIP) s'est entretenue en début de semaine, avec le Ministre du Commerce extérieur. Il a été convenu de faire part au ministère de toutes les entraves aux exportations que les exportateurs des produits pharmaceutiques rencontrent, notamment au niveau de l'accès aux marchés étrangers. Il s'agit aussi de faciliter davantage la concertation des entreprises pour renforcer la distribution des médicaments sur les marchés extérieurs.

## **L'opinion du 05/12/08**

### **Une rencontre pour promouvoir les exportations marocaines en produits pharmaceutiques**

Une délégation de l'AMIP (Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique) dirigée par Mr Ali SEDRATI, président de l'association, a été reçue par M.Abdellatif MAAZOUZ, ministre du commerce extérieur, le lundi 1<sup>er</sup> décembre à 16h au siège du ministère.

L'objectif de cette rencontre a été d'une part de mieux cerner les attentes du secteur pharmaceutique en vue de développer son activité à l'exportation, d'obtenir plus d'information sur leurs perspectives de développement ; et d'autre part de faciliter leur compréhension des accords de libre échange et de leur expliquer les différentes instruments d'appui à l'export mis à leur disposition par le gouvernement...

## **La vie éco du 05/12/08**

### **AMO : retard dans le traitement des dossiers des affections de longue durée**

#### **Pour les maladies lourdes, les traitements coûtent cher et les remboursements tardent**

#### **Des assurés obligés de s'endetter pour se faire soigner**

#### **L'instauration de tiers payant vivement réclamée**

L'assurance maladie obligatoire (AMO) est une réalité depuis trois ans, et profite à un large pan de la population. Mais, comme pour tout démarrage d'un système de ce genre, les dysfonctionnements ne manquent pas, ce qui touche particulièrement les patients souffrant de pathologies lourdes et coûteuses. Rappelons d'abord que ce régime médical couvre aujourd'hui 43 affections de longue durée (ALD). En 2008, la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a liquidé 524 278 dossiers, dont 25% portant sur des ALD, soit 131 000, qui représentent un montant de remboursement de 166,3 MDH. Environ 71 028 dossiers d'ouverture de droit ALD ont été traités depuis le début de cette année...

## **L'économiste du 05/12/08**

### **AMO/CNSS : les associations reviennent à la charge**

#### **Absence du tiers payant et retard des remboursements**

AMO et RAMED, deux thèmes qui passionnent. Un colloque leur a été consacré mardi dernier conjointement par trois associations SOS Hépatites, REINS et AMP (association marocaine de lutte contre la polyarthrite rhumatoïde). « Le patient et l'AMO : acquis et perspectives, » c'était le thème de cette rencontre qui a fait salle comble. Il faut dire que le sujet interpelle plus d'un. Mais grande déception pour les organisateurs, le ministère de la santé, le plus habilité à parler de l'assurance des pauvres, n'a pas fait le déplacement...